

## POLITIQUE EN MATIERE DE DROGUE ET ALCOOL

La présente politique s'applique à tous les employés de Towerco of Africa Madagascar, de ses prestataires exécutant des activités pour le compte de TOA Madagascar.

L'employeur a le devoir de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique de ses employés et d'assurer la sécurité de tous dans leur milieu de travail. L'employeur s'engage à fournir et à maintenir un milieu de travail exempt de drogue, d'alcool et autres substances similaires.

1. L'employeur applique la tolérance zéro quant à la consommation, l'usage, la possession, la vente ou la distribution de drogue, d'alcool et autres substances similaires sur les lieux de travail
2. Aucun employé n'est autorisé à se présenter au travail sous l'influence de drogue et d'alcool et autres substances similaires.
3. Tout employé qui contreviendrait à cette directive se verra refuser l'accès aux lieux de travail, et ce, sans préavis.
4. Tout employé doit participer à l'identification et à l'élimination des risques d'accident du travail sur le lieu de travail, y compris la dénonciation de situations reliées à l'usage de drogue, d'alcool et autres substances similaires
5. Des tests d'alcoolémie pourront être effectués de façon inopinée, aléatoire ou périodique :
  - S'il y a de bonne raison de croire que l'employé consomme, ou est sous l'influence ou a les facultés affaiblies par les drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires sur les lieux de travail
  - Dans le cas d'un accident ou de presque accident, si la Société a des motifs raisonnables de croire que la consommation d'alcool et de drogues ont contribué à la survenance de l'incident.
6. Un contrôle positif à l'alcool, ainsi que la possession ou la vente ou la distribution de drogues illégales sur le lieu de travail sont considérés comme des fautes lourdes. Des mesures disciplinaires suivant le règlement intérieur seront appliquées.
7. Un refus de se soumettre à un contrôle conduira à des mesures disciplinaires suivant le règlement intérieur.

**Les employés seront sensibilisés sur les effets néfastes et les risques liés à l'abus de l'alcool et de drogues.**

Antananarivo, le 13 février 2024

  
**toa** TOWERCO  
OF AFRICA  
**Gilles KUNTZ**  
Directeur Général

Gilles KUNTZ  
Directeur Général